



Projet fédéral 2022–2025

MOT DU PRÉSIDENT

La Fédération française du Sport Adapté vient de fêter ses 50 ans ; un demi-siècle au service des personnes en situation de handicap mental et/ou psychique.

Tout au long de ces années, la fédération a organisé la pratique sportive via ses différents projets fédéraux permettant ainsi à chacun de pratiquer le sport de son choix, de la manière de son choix, avec les personnes de son choix ; organisation qui est la définition même d'une "inclusion" réussie. Cette longue histoire, au service de nos sportifs, nous a permis de faire de la FFSA la plus grande fédération sportive française pour personnes porteuses d'un handicap et d'acquérir une véritable expertise au service de tous ; expertise qui a permis à l'un de nos sportifs, et ce pour la première fois de l'histoire de la fédération, de décrocher un titre paralympique et de se voir remettre les insignes de chevalier de la légion d'honneur.

Afin de poursuivre notre marche en avant, j'ai le plaisir de vous présenter le nouveau projet fédéral. Ce PF – qui s'inscrit dans la continuité des précédents – est le fruit d'une réflexion engagée avec les acteurs de terrain, les élus et la direction technique nationale.

Outil à utiliser au quotidien, ce PF a pour ambition de clarifier notre organisation en la structurant à chaque échelon, qu'il soit national, régional, départemental ou local. Il a également l'ambition forte de permettre à chaque personne en situation de handicap d'exercer pleinement sa citoyenneté au sein de sa fédération sportive.



Fédération
Française
du Sport
Adapté



NOTRE AMBITION

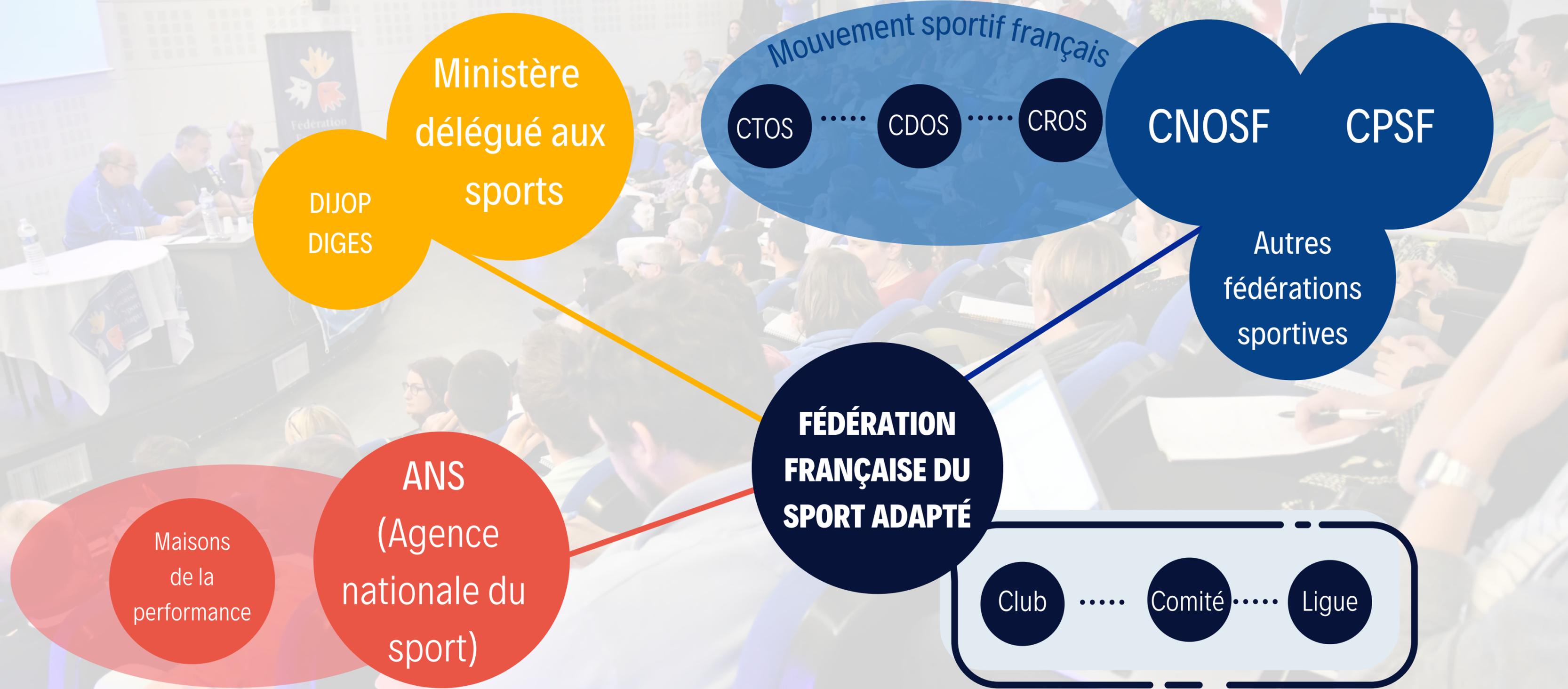


Positionner la FFSA comme la première organisation sportive inclusive par ses activités et le nombre de licenciés.



Le projet fédéral ne peut se concevoir que s'il est partagé par tous.
C'est pourquoi, il est le fruit de concertations entre les dirigeants de l'échelon national, des ligues et des comités départementaux.
Il est également le résultat d'une réflexion avec les professionnels, les élus et l'ensemble de la direction technique nationale.
Il se veut proche de la réalité du terrain et des enjeux à venir pour le développement de notre fédération, mais également de la volonté des sportifs en situation de handicap.

Le Sport Adapté dans l'écosystème du sport



Les chiffres clés de la fédération

Répartitions des publics

licenciés



66,6 %
Hommes



33,4 %
Femmes



56 133
65 000 (2019)
licenciés



18
ligues



94
comités
départementaux



1 288
clubs



3 000
rencontres
sportives
annuelles



1 200
personnes
formées



21
disciplines
déléguées



8
disciplines de
haut niveau



115
médailles
internationales



173
CTF



13
cadres d'État

AXE 1

*Amplifier l'offre de la
pratique :*

- *D'activités physiques adaptées*
- *De para disciplines adaptées*

Notre objectif est de proposer à toute personne en situation de handicap mental, psychique et/ou présentant des troubles du spectre de l'autisme (TSA) , sur l'ensemble du territoire français, en garantissant sa sécurité :

*Une offre de pratique
diversifiée*

*Une offre de pratique
régulière*

*Une offre de pratique
de proximité*

*Une offre de pratique
identifiée, connue et
reconnue*

LES LEVIERS

Poursuivre la structuration et le développement d'une offre de pratique sportive diversifiée à la FFSA en :

- Offrant un calendrier sportif des rencontres compétitives cohérent et homogène sur l'ensemble du territoire
- Permettant plus de proximité pour les activités en loisirs, Activités Motrices, sport santé adapté
- Proposant une pratique spécifique en direction des plus jeunes avec le programme « Sport Adapté Jeunes »
- Adaptant les pratiques aux sportifs présentant des TSA



LES LEVIERS

Augmenter les capacités d'accueil dans les clubs de toutes personnes (en situation de handicap ou non) souhaitant pratiquer au sein de la FFSA grâce à :

- L'accompagnement de la professionnalisation des ligues, des comités départementaux et des clubs
- La formation continue des professionnels
- La mise en place des formations dédiées à l'ensemble des bénévoles





LES LEVIERS

Augmenter les capacités d'accueil dans les clubs de toutes les personnes (en situation de handicap ou non) souhaitant pratiquer au sein de la FFSA en :

- **Faisant mieux connaître la pratique para sport adapté**
 - **Structurant la communication interne**
 - **Amplifiant la communication externe**

LES CONDITIONS DE LA RÉUSSITE

- L'augmentation du nombre de rencontres compétitives et leur répartition sur le territoire
- Le développement des programmes non compétitifs
- La création d'organismes de formation régionaux
- L'augmentation de l'offre de formation fédérale
- L'augmentation de l'activité FFSA sur les réseaux sociaux



AXE 2

Favoriser l'engagement des personnes en situation de handicap mental, psychique et/ou présentant des TSA, dans la prise de responsabilité au sein de la vie associative fédérale

Notre objectif est de permettre à toute personne en situation de handicap mental, psychique et/ou présentant des TSA, d'exercer pleinement sa citoyenneté en lui permettant de s'investir dans sa fédération en tant que :

Encadrant des activités sportives

Juge, arbitre ou officiel dans les pratiques para sport adapté

Dirigeant de son club, de sa ligue ou de sa fédération

Organisateur de rencontres sportives

Notre objectif est de permettre à toute personne en situation de handicap mental, psychique et/ou présentant des TSA, d'exercer pleinement sa citoyenneté en s'impliquant dans des missions transversales telles que :

*La
communication*

*La
formation*

*Le développement
de projet*

LES LEVIERS

Structurer l'offre de formation adaptée aux personnes en situation de handicap par :

- La mise en place pour chaque fonction à la FFSA, de formations adaptées aux personnes en situation de handicap
- L'organisation sur l'ensemble du territoire de formations adaptées à toute personne en situation de handicap



LES LEVIERS

Accentuer la formation des bénévoles et professionnels dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap par :

- Une meilleure connaissance des formations proposées par l'échelon national
- La formation continue des bénévoles et des professionnels
- Une offre de formation de proximité
- Le déploiement de la formation des clubs para accueillants





LES LEVIERS

Faire participer davantage les sportifs à la vie de leur fédération avec :

- Un Conseil national consultatif des sportifs plus régulier et plus légitime
- Le déploiement de conseils consultatifs régionaux et départementaux

LES MOYENS

- Une ingénierie de formation pilotée par Trans'Formation, en collaboration avec l'ensemble des commissions sportives
- Un calendrier de formations nationales en direction des professionnels et bénévoles des ligues, comités départementaux et clubs
- La mise en place par les organismes de formations régionaux de formations adaptées aux personnes en situation de handicap
- La planification des conseils nationaux consultatifs
- La possibilité statutaire pour le Conseil national consultatif des sportifs de déposer des motions à l'assemblée générale de la fédération
- Le déploiement et l'animation de conseils consultatifs sur chaque ligue et dans les comités départementaux

LES CONDITIONS DE LA RÉUSSITE

- L'augmentation du nombre de formations adaptées aux personnes en situation de handicap mise en place dans les organismes de formations régionaux
- L'augmentation du nombre de conseils consultatifs nationaux sur la paralympiade
- L'augmentation du nombre de conseils consultatifs organisés sur le territoire
- La modification des statuts légitimant le Conseil national consultatif des sportifs



AXE 3

*Réussir l'héritage partagé
des Global Games 2023 et
des Jeux paralympiques 2024*

Dans l'élan des Jeux paralympiques de paris 2024, la FFSA organisera pour la première fois, le plus grand événement sportif dédié aux personnes en situation de handicap. La réussite d'un tel événement passera par :

Une meilleure connaissance des para sports adaptés par le grand public.

L'implication de personnes en situation de handicap dans l'organisation des GG et des JO/JP

La participation du plus grand nombre aux Global Games

Une équipe de France performante

LES LEVIERS

- Un projet de performance fédéral ambitieux et partagé
- Un nombre élevé de pays participants aux Global Games
- L'implication de licenciés de la FFSA dans l'organisation des Global Games et de Paris 2024
- Des actions en faveur de l'inclusion des SHN porteurs du syndrome de Down dans le programme paralympique
- Des actions en faveur de l'ouverture de plus d'épreuves dans le programme paralympique et notamment aux Jeux d'hiver



LES MOYENS

- Une professionnalisation de l'encadrement sportif dans les disciplines paralympiques et de haut niveau
- Une implication plus forte des commissions techniques au sein des instances de Virtus
- Une plus grande accessibilité des postes dans l'organisation des Global Games, pour les personnes en situation de handicap mental, psychique et/ou présentant des troubles du spectre de l'autisme.
- La mise en place d'un programme des supporters pour les GG 2023

LES CONDITIONS DE LA RÉUSSITE

- Les résultats aux Jeux paralympiques de Paris 2024
- Les résultats des équipes de France dans les compétitions de références, notamment aux Global Games
- L'émergence de nouveaux « talents »
- Le nombre de personnes en situation de handicap impliquées dans l'organisation des Global Games
- Le nombre de personnes en situation de handicap accompagnées par la FFSA dans le cadre du programme «volontaires Paris 2024»
- Le nombre de supporters de l'équipe de France aux GG 2023



PARTICIPER AU PROJET FÉDÉRAL

Si, pour une association sportive, l'affiliation à une fédération ne va pas forcément de soi, adhérer à la Fédération française du Sport Adapté et à son projet fédéral offre cependant de nombreux avantages. Pour les personnes en situation de handicap mental et/ou psychique, le Sport Adapté :

- Est un catalyseur d'intégration et d'inclusion
- Offre une expérience inoubliable et un partage d'émotions
- Améliore les aptitudes motrices, intellectuelles, psychiques
- Valorise l'image qu'elles ont d'elles-mêmes
- Améliore leur image sociale
- Permet l'exercice de leur citoyenneté
- Permet de prendre des responsabilités au sein de la vie associative

PARTICIPER AU PROJET FÉDÉRAL

Pour les associations sportives, adhérer à la FFSA permet :

- D'être soutenues auprès des partenaires et des institutions
- D'accéder à des sources de financement diversifiées
- De bénéficier d'une veille et d'un accompagnement réglementaire
- D'être aidées dans le développement de ses projets
- De dynamiser ses équipes en les fédérant autour d'un projet collectif
- De former ses animateurs et ses dirigeants
- D'améliorer l'image sociale de son établissement
- De valoriser ses actions

Intégrer la FFSA, c'est donc être accompagné pour mettre en œuvre son projet, c'est prendre part à un projet inclusif mais surtout c'est permettre à tous les sportifs, quel que soit leur handicap, de pratiquer une activité physique adaptée de leur choix dans un environnement sécurisé, d'exercer leur citoyenneté et de s'impliquer dans la vie associative.

3 rue Cépré
75015 Paris



01 42 73 90 00
01 42 73 90 10



www.sportadapte.fr



[/ffsportadapté](#)



[ffsasportadapte](#)



[FFSASportAdapte](#)



Projet
fédéral
2022–2025